

SOMMAIRE

[Carottes](#)..... p2.[Haricots](#)..... p3.[Epinards](#)..... p4.[Zoom](#)..... p5.[Données météo](#)..... p6.

Indicateurs de risque			
Culture	Stade	Ravageurs	Maladies
Carotte	Ø 3 cm à R - 30 j	Mouche de la carotte 	Sclérotinia 
			Alternaria 
			Oïdium 
Haricot	R - 15 j à récolte	Noctuelle gamma 	Botrytis-Sclérotinia 
		Noctuelle héliothis 	
Epinard	8 F à récolte	Noctuelle gamma 	



Légende pictogrammes



Prophylaxie



Biocontrôle



Résistances variétales

Notes Biodiversité



CAROTTES

Ravageurs

Mouche de la carotte

- **Observations**

Les captures d'adultes sont toujours en baisse dans les sept parcelles suivies mais, le seuil de 1 mouche/piège/semaine est dépassé dans deux parcelles dans les secteurs d'Arzano (30 mouches) et de Saint-Barthélemy (6 mouches).

- **Analyse du risque**

Risque moyen à fort.

- **Gestion du risque**

En fonction du piégeage.

Maladies

Sclérotinia (cf. zoom)

- **Observations**

Sur les quatre parcelles de grosses carottes suivies, quelques symptômes sont encore constatés cette semaine, notamment dans les zones non traitées : toujours environ 5 % de racines touchées.

- **Analyse du risque**

Risque moyen.

- **Gestion du risque**

En fonction de la surveillance des parcelles.

Alternaria

- **Observations**

Pas de changement par rapport aux semaines précédentes, la pression de la maladie est la même sur grosses carottes.

- **Analyse du risque**

Risque moyen.

- **Gestion du risque**

En fonction de la surveillance des parcelles.
Choisir des variétés résistantes.



Oïdium

- **Observations**

Peu de symptômes visibles cette semaine.

- **Analyse du risque**

Risque faible.

- **Gestion du risque**

En fonction de la surveillance des parcelles.
Choisir des variétés résistantes.



Oïdium sur carotte
Crédit photo UNILET

HARICOTS

Ravageurs

Noctuelle *Autographa gamma*

- **Observations**

Les captures d'adultes sont faibles, tous secteurs confondus.

- **Analyse du risque**

Risque faible.

- **Gestion du risque**



Suivi de piégeage et observations de dégâts de perforation sur les cultures. Surveillance des parcelles et emploi de produits à base de *Bacillus Thuringiensis*.

Noctuelle *Héliothis (Helicoverpa armigera)*

- **Observations**

Les captures sont toujours en baisse dans tous les secteurs y compris la Vendée (de 0 à 6 papillons sur 12 pièges ; 13 papillons dans un seul piège à l'est du Morbihan).

- **Analyse du risque**

Risque faible ; sauf Morbihan-Est.

- **Gestion du risque**

Surveillance des parcelles avec observations de la présence et/ou des dégâts de chenilles dans les cultures.

Plusieurs insecticides biologiques utilisables : *Bacillus Thuringiensis*, *spinosad* et *virus NPV*.



Maladies

Sclerotinia (cf. zoom) - *Botrytis*

- **Observations**

Dans les parcelles en cours de récolte, des dégâts de sclérotinia et botrytis sont toujours observés mais ils restent notamment à un niveau toujours acceptable.

- **Analyse du risque**

Risque moyen.

- **Gestion du risque**

Allonger la rotation en incorporant des cultures non sensibles (minimum de 4 ans entre deux cultures sensibles).

Bien gérer l'irrigation et les apports de matières organiques et fertilisations.

En préventif, un produit à base de *Coniothyrium minitans* peut être utilisé.



Sclerotinia sur haricot
Crédit photo UNILET

EPINARDS

Ravageurs

Noctuelle *Autographa gamma*

- **Observations**

Peu de dégâts observés dans les quatre parcelles suivies dans le Sud-Finistère.

- **Analyse du risque**

Risque faible.

- **Gestion du risque**



Suivi de piégeage et observations de dégâts de perforation sur les cultures. Surveillance des parcelles et emploi de produits à base de *Bacillus Thuringiensis*.



Piège Noctuelle dans parcelle d'épinards
Crédit photos UNILET

Rappel : Zoom sur la lutte biologique sur haricots avec *Coniothyrium minitans*

Le champignon *Coniothyrium minitans* est le seul moyen connu pour détruire les sclérotés présents dans le sol. Il permet d'assainir les parcelles contaminées et faire baisser la pression de la maladie. Il doit être raisonné dans la durée, en traitement de fond.

Un produit vivant

Les conditions de stockage et l'application doivent permettre aux spores de rester viables pour que le champignon se développe dans le sol et s'attaque aux sclérotés.

Conservation : 2 ans à une température inférieure ou égale à 4 °C (congélation possible à -18 °C), 2 semaines à 20 °C, 3 semaines à 15 °C.

Champignon à incorporer dans les premiers centimètres du sol pour éviter une exposition aux UVs.

Homologué en application générale des sols contre les sclérotés de *Sclerotinia sclerotiorum* et *Sclerotinia minor* à 4 kg ou 2 x 2 kg par an et par hectare.

Recommandations d'emploi

Incorporation au sol dès que possible après application. Profondeur d'incorporation : superficielle de préférence (0 à 10 cm) avec herse ou rotalabour, afin de placer les spores au plus près des sclérotés susceptibles de germer.

Époque d'application : rechercher des conditions de sol favorables à l'installation du champignon (humidité et température clémente), au besoin à l'aide d'une irrigation :

- au printemps ou en été avant semis,

- **ACTUELLEMENT : sur les résidus de la culture récoltée, notamment si les parcelles sont touchées, la technique est très favorable et fortement conseillée pour une bonne efficacité.**

Mode d'action à favoriser

Une durée minimale de 2 à 3 mois est nécessaire à l'action parasitique du champignon : ne pas labourer l'horizon traité au cours des 2-3 mois qui suivent l'application.

Pour une désinfection complète, il est conseillé de l'appliquer sur les différents horizons du sol (application après chaque labour).

L'application en postsemis-prélevée est déconseillée sur culture à cycle court (efficacité aléatoire).

Protection de la culture

L'emploi de *Coniothyrium minitans*, adapté au contexte cultural, permet de réduire la densité de sclérotés et le risque d'une contamination directe des plantes par le sol. C'est un élément à prendre en compte dans un itinéraire de protection de la culture.

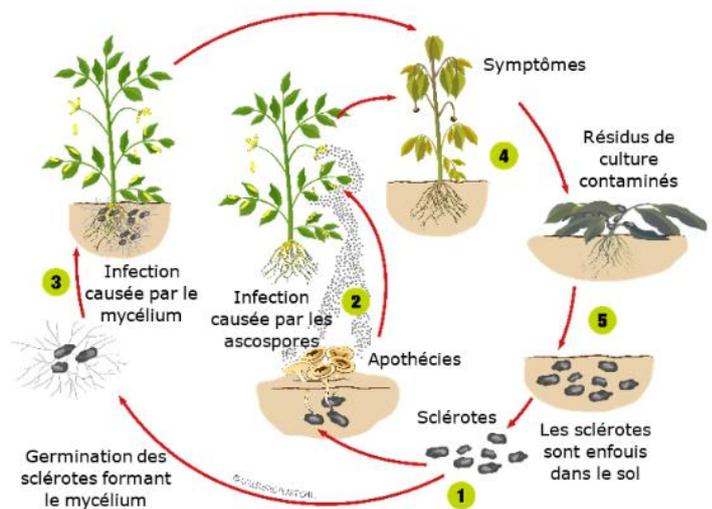
Stratégie de réduction de la maladie

Culture de l'année contaminée : application après récolte sur les résidus de culture et incorporation immédiate au sol sur 10-15 cm - Répéter l'application (après labour si labour) plusieurs années de suite pour désinfecter les différents horizons de sol.

Parcelle contaminée antérieurement (5-10 dernières années) : 1 application/an (ou plus si double culture) pendant plusieurs années (après labour si labour).

Parcelle à risque moyen : application recommandée avant chaque culture sensible.

Cycle de *Sclerotinia sclerotiorum*



Source : LALLEMAND PLANT CARE

**DONNÉES MÉTÉO**

Stations	Températures moyennes (°C)		Pluviométrie (mm)	
	Août	1 ^{er} au 25 sept.	Août	1 ^{er} au 25 sept.
BRENNILIS (29)	16.6	14.2	97.5	58.1
CORAY (29)	17.2	14.5	90.3	49.9
SAINT-SEGAL (29)	17.8	15.2	62	41.8
TREGUNC (29)	18	15.2	66.9	25.0
LORIENT (56)	18.1	15.0	111.7	27.1
PLOËRMEL (56)	19.1	15.0	33.6	45.2
PONTIVY (56)	18.3	15.4	78.1	26.6
VANNES (56)	18.2	15.4	72.2	18.1
LA ROCHE SUR YON (85)	19.5	15.5	67.5	79.8

Prévisions Météo France - Bretagne :

[PREVISIONS METEO FRANCE - Site Officiel de Météo-France - Prévisions gratuites à 15 jours sur la France et sur le monde](#)



[R4P – Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides \(r4p-inra.fr\)](#)



« **Signaler Dégâts Faune Sauvage** », une application digitale développée par la Chambre d'agriculture permet le signalement des dégâts. La déclaration est indispensable pour maintenir le classement « nuisibles » des espèces mais n'ouvre pas de droits à l'indemnisation.

Plus d'informations : [Dégâts de la faune sauvage : une application pour les signaler - Chambres d'agriculture France \(chambres-agriculture.fr\)](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Légumes de transformation sur les sites internet suivants :

Chambre d'Agriculture de Bretagne :
<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

DRAAF Bretagne :
<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Direction de Publication :
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
Animatrice inter-filières :
Claire RICONO
Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
UNILET
Animateur Légumes de transformation :
Pierre LE FLOCH
Tél. 02 98 39 33 24

Action co-pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.